


Violet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



09 JAN, 2026

Greffe

N° d'entreprise : **0402 370 054**

Nom

(en entier) : **ETHIASCO**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **4000 Liège voie Gisele Halimi 10**

Objet de l'acte : ACTE RECTIFICATIF -démission d'actionnaire - modification des statuts

Texte

d'un procès-verbal dressé par Maître Christine WERA, Notaire à Liège (1er canton) au sein de la société à responsabilité limitée « COËME & WERA, société notariale » à Liège (Grivegnée) rue Haute Wez 170 le 17 décembre 2025 en cours d'enregistrement il résulte que

Monsieur Paul REMACLE intervenant sur délégation du conseil d'administration de la Société à responsabilité limitée ETHIASCO, ayant son siège à 4000 Liège, voie Gisele Halimi 10

Agissant conformément à la résolution adoptée par le conseil d'administration en date du 01 avril 2025 conformément à l'article 15 des statuts

a requis d'acter que dans l'acte reçu le 27 novembre 2025 il résulte qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le nombre d'action

Le nombre d'action avant la démission étant de 11.591, il en résulte que suite à la démission des 3 actionnaires pour 20 actions, le solde des actions est de 11.571

L'article 6 des statuts doit donc être sera remplacé par le texte suivant :

Article 6- Actions

11.571 actions nominatives représentent les apports.

Chaque action donne un droit égal dans la répartition des bénéfices et des produits de la liquidation.

Monsieur Paul REMACLE décide de donner la mission au notaire d'établir et de signer la coordination des statuts, conformément à la décision précédente, et d'assurer son dépôt au dossier de la société.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé en même temps: une expédition du procès-verbal et une coordination des statuts

Christine WERA Notaire à Liège

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/01/2026 - Annexes du Moniteur belge